

LE MONTRÉAL QUE NOUS VOULONS

Les orientations qui seront données au développement de Montréal au cours des prochains mois doivent d'abord viser à répondre aux besoins de toutes les citoyennes et de tous les citoyens qui habitent Montréal et leur permettre de se développer pleinement aux plans personnel et collectif dans un milieu social, économique, environnemental et culturel inclusif, sain et stimulant.

Nous, organismes de la société civile montréalaise, incitons tous les candidats aux élections municipales et les partis politiques montréalais à faire de la lutte contre la pauvreté et du développement durable leurs priorités, à promouvoir cette vision dans l'élaboration du Plan de développement de Montréal, du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération et du Plan d'urbanisme de la ville et à répondre aux besoins les plus urgents par la mise en œuvre de quelques interventions prioritaires. Nous présentons nos propositions en matière de logement, de qualité de vie et de services de proximité, d'emploi ainsi que de transport et mobilité, pour **le Montréal que nous voulons**.

LOGEMENT

- Construire au moins 22 500 nouveaux logements sociaux au cours des 5 prochaines années et pour cela, exercer les pressions nécessaires auprès des gouvernements supérieurs afin d'obtenir leurs contributions financières. Sans plus attendre, acheter des terrains et des bâtiments vacants destinés à un développement résidentiel et les réserver pour des futurs projets de logements sociaux.
- Rendre obligatoire la Stratégie d'inclusion de logements sociaux et abordables dans les projets privés voués à un développement résidentiel. Y revoir à la hausse les objectifs de développement de logements sociaux ; porter une attention particulière au développement de logements pour les familles.
- Protéger le parc des logements locatifs existant en resserrant les règlements portant sur les conversions en condos, les transformations et les démolitions. Améliorer le suivi des plaintes en matière de salubrité et utiliser tous les pouvoirs municipaux disponibles pour saisir les immeubles insalubres détenus par des propriétaires délinquants. Porter une attention particulière aux maisons de chambres. Obtenir des gouvernements supérieurs une meilleure protection contre l'éviction des locataires âgés de 75 ans et plus.

QUALITÉ DE VIE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

- Développer une stratégie d'accès aux services de base essentiels dans tous les quartiers (centres de santé, CPE, écoles, épicerie et commerces, etc.) en utilisant divers moyens tels que soustraire des espaces commerciaux de la spéculation foncière pour assurer des loyers abordables, adopter des zonages dédiés, des règlements incitatifs et offrir des programmes de soutien pour l'implantation de commerces ou services de proximité.
- Inclure les arts, la culture et le patrimoine comme des éléments intrinsèques de la qualité du milieu de vie et mettre en place des mesures assurant le développement et la pérennisation d'ateliers d'artistes abordables afin de maintenir la présence des artistes qui contribue à la vitalité économique des quartiers, à leur attractivité, au sentiment d'appartenance des citoyens, à la cohésion sociale et au déploiement d'interfaces uniques entre publics et créateurs. Intégrer la vision des Quartiers culturels dans les priorités d'action de la Ville et des arrondissements.
- Aménager le domaine public de manière à créer des milieux de vie de qualité pour les résidents selon les grands principes de design urbain, incluant l'accès à un espace vert à distance de marche, l'intégration des principes d'accessibilité universelle dans le design des infrastructures, l'aménagement de places publiques, ainsi que des mesures de verdissement et d'agriculture urbaine.
- Pour les quartiers en développement ou en requalification, assurer une densité à échelle humaine, qui mise sur des hauteurs de bâtiment de 4-5 étages et qui favorise la mixité sociale, la diversité d'activités et de services de proximité et l'accès au transport en commun (TOD).

EMPLOI

- Favoriser une mixité de fonctions urbaines et une cohabitation des usages, à l'échelle de chacun des quartiers, pour stimuler le développement économique local et la localisation de nouvelles entreprises générant de faibles nuisances pour les milieux résidentiels adjacents, dans une logique de rapprochement entre les lieux d'emploi et de résidence et de création d'emplois diversifiés dans tous les secteurs d'emploi (public, parapublic, privé, communautaire, économie sociale), notamment pour favoriser la conciliation famille-travail et les possibilités d'emploi pour toutes les catégories d'âge.
- Maintenir et développer des zones d'emploi fortes et prospères dans tous les arrondissements, notamment pour réduire la longueur des déplacements domicile-travail et contrer l'étalement urbain, dont certains secteurs géographiques dédiés à des fonctions industrielles, commerciales et de bureaux incluant des services complémentaires variés pour les entreprises, et ce, notamment par la reconversion de friches industrielles et de bâtiments d'intérêt public (édifices religieux, anciennes usines ou écoles, etc.) présents dans les vieux quartiers densément peuplés où l'espace est très recherché.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Afin de réduire la dépendance à l'automobile pour les déplacements dans l'ensemble de l'agglomération, augmenter les parts modales des transports collectifs et des transports actifs de 5% d'ici 2020 en favorisant l'implantation de 80% des nouveaux ménages dans les aires TOD, en poursuivant le développement des réseaux de transports collectifs (Train de l'Est, Train de l'Ouest, SLR sur le pont Champlain, prolongements de métro), en multipliant les voies réservées aux autobus sur les grands axes de circulation, en accélérant le déploiement du réseau cyclable et en bonifiant les aménagements pour piétons. Pour ce faire, mettre à contribution tous les leviers financiers disponibles, tels que les outils de tarification du stationnement, afin d'accroître suffisamment le financement des transports collectifs et répondre ainsi aux besoins supplémentaires évalués à 240 millions \$ dans le Plan de transport.
- Accélérer la mise en œuvre de la Charte du piéton, qui reconnaît la primauté du piéton dans l'espace urbain, afin d'accroître pour tous la convivialité, la sécurité et l'efficacité des déplacements. Appliquer systématiquement les principes d'accessibilité universelle (sur les plans économique et physique) en matière de transport et d'aménagement pour répondre aux besoins de tous les membres de la communauté Montréalaise.

Pour mettre en place cette vision, il est nécessaire de renforcer la démocratie politique et économique à Montréal et d'encourager la participation citoyenne aux prises de décision. Des actions devront notamment être entreprises afin de favoriser la transparence des diverses instances décisionnelles et consultatives de la Ville et des arrondissements (ex. : commissions permanentes, comités consultatifs en urbanisme). Ces instances devraient, entre autres, ouvrir leurs séances au public, s'assurer que la documentation produite soit utile et compréhensible aux citoyennes et aux citoyens et tenir leurs séances à des heures accessibles à la population.

Enfin, nous incitons le comité exécutif à mettre rapidement en place des mécanismes favorisant la transparence des processus de prise de décision concernant les budgets de la Ville et des arrondissements ainsi que la participation citoyenne à ces processus afin de s'assurer que l'utilisation des fonds publics corresponde aux priorités des Montréalaises et des Montréalais et de rétablir la confiance de ceux-ci en leurs élus municipaux, confiance fortement mise à mal par les allégations de collusion et de corruption liées au financement des partis politiques.

(Voir la liste des signataires ci-jointe)

SIGNATAIRES

Alternatives

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Coalition montréalaise des tables de quartier

Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Conseil régional de l'environnement de Montréal

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Culture Montréal

Front d'action populaire en réaménagement urbain

Réseau des Corporations de développement économique communautaire de Montréal

Table de concertation des aînés de l'île de Montréal